

# Résidence d'artiste

## Le Frac Sud et Kritik!

### Le Lauzon (Haute-Provence, Région Sud)

#### Contexte

##### 1- Introduction du projet

En 2026 – 2027, le Frac Sud collabore pour la première fois avec Kritik!, association présente dans le Luberon qui développe des événements à la croisée des arts, des sciences, de l'écologie et de la biodiversité. Ces initiatives trouvent notamment leur origine dans les réflexions du philosophe français Baptiste Morizot et sa publication *Rendre l'eau à la terre* et, plus largement, autour de *L'effet castor* porté par Ben Goldfarb.

Dans le cadre de sa programmation hors les murs, le Frac Sud s'associe à Kritik! et à l'Agence régionale de l'eau pour inviter un ou une artiste à travailler aux abords du cours d'eau du Lauzon, en s'intéressant aux enjeux environnementaux qui lui sont liés. Ce projet prend la forme d'une résidence de création de six semaines, reliée à un projet de transmission avec plusieurs établissements scolaires à proximité.

##### 2- Résidence et exposition

Le projet s'articule en deux phases complémentaires sur cinq mois :

###### Phase 1 – Résidence : hiver 2026 – printemps 2027

La résidence associe recherche, création artistique et transmission. L'artiste partagera son temps entre son travail artistique personnel et un projet de création mené avec trois classes d'établissements scolaires situés autour du Lauzon : à Lurs, Cruis et Ongles. Les ateliers permettront d'explorer avec les élèves le cours d'eau, ses usages, sa biodiversité et les transformations de son environnement.

Selon le projet développé et les recherches menées avec les élèves, les expérimentations réalisées en ateliers pourront nourrir la production des œuvres réalisées au cours de la résidence de création de l'artiste, qui évolueraient alors en installation(s) collective(s).

## Phase 2 – Exposition : avril 2027

À partir d'avril 2027, les productions seront exposées à la fois proche du Lauzon, cœur du projet, et dans un lieu d'exposition qui réunira le travail réalisé par un ou une autre artiste en résidence autour des mêmes enjeux environnementaux. L'exposition restituera la richesse des démarches engagées qui pourront également entrer en résonance avec des œuvres de la collection du Frac Sud, sélectionnées pour leur pertinence au regard du projet.

### Objectifs

- Travailler à partir du contexte paysager propre à la rivière du Lauzon en s'intéressant à son histoire, ses usages et ses transformations, pour y développer des recherches et productions plastiques.
- Croiser dans le projet artistique les approches scientifiques et écologiques portées par l'Agence régionale de l'eau grâce à la complicité d'un ou une naturaliste, biologiste et hydrologue exerçant sur place.
- Partager une démarche de recherche et création avec les élèves par le biais d'ateliers de pratique artistique et de transmission.
- Valoriser les productions au cours d'une exposition de 6 mois, à la fois dans un cadre muséal, mais aussi dans lieu non-dédié à l'art contemporain, proche du Lauzon, avec la possibilité d'envisager une production éphémère en extérieur.

## Modalités calendaire et budgétaire

### 1- Calendrier prévisionnel

- Temporalité de la résidence : 30 jours pleins répartis sur trois sessions de résidence
  - o En décembre 2026 pendant 10 jours
  - o En février-mars 2027 pendant 20 jours
- Temporalité de la résidence de transmission : 30h d'atelier + 16 heures de préparation
- Temporalité du montage et démontage de l'exposition : 3 jours au total
- Temporalité de l'exposition : d'avril à septembre 2027.

### 2- Bourse de résidence

- Honoraires de production : 4000 €
- Bourse de production : 2000 €
- Honoraires de transmission : 2500 €
- Hébergement, repas et transport pris en charge
- Versement de droits de présentation de l'œuvre ou des œuvres produite(s) à la suite de l'exposition
- Jury composé des partenaires, de personnalités du monde de l'art, des habitants et habitantes à proximité du Lauzon.

# Candidature

## Modalités de candidature

- Seulement les artistes travaillant ou résidant en région Sud—Provence-Alpes-Côte d'Azur peuvent candidater.
- Les candidatures en binôme ne sont pas acceptées au regard de l'enveloppe budgétaire allouée.
- Le projet se déroulant dans plusieurs lieux, il est indispensable que l'artiste dispose d'un véhicule pour assurer ses déplacements de manière autonome.
- Date limite de candidature : **Dimanche 11 octobre 2026 à minuit.**
- Communication des résultats : Fin octobre 2026.

**Un seul dossier** par candidat ou candidate doit être transmis au format PDF à Cécile Coudreau, responsable de la programmation hors les murs du Frac Sud : [programmationhlm@fracsud.org](mailto:programmationhlm@fracsud.org)  
Il devra regrouper dans l'ordre les documents suivants :

- Une note d'intention pouvant contenir des croquis du projet et expliquant en quoi la résidence s'inscrit dans la continuité de votre pratique artistique (1000 caractères max, espaces compris).
- Un portfolio mettant en avant votre univers de création, avec une sélection d'œuvres représentatives de votre démarche (15 pages max).
- Un CV mettant en exergue votre parcours artistique (2 pages max).